

Les transformations de la société française en question

Un cours de Denis la Mache
Docteur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
Chercheur associé au LADYSS-CNRS

Introduction

La question centrale qui nous animera aujourd'hui est la suivante : quels sont les ressorts du changement social ?

Nous nous plaçons délibérément au point de vue adopté par la sociologie proprement dite, telle qu'elle nous paraît définie le plus nettement par l'équipe des chercheurs groupée dans *l'Année Sociologique* autour d'Émile Durkheim, lui-même continuateur, sur le terrain scientifique, d'Auguste Comte.

Que les sociétés humaines ne soient pas un empire dans un empire, que les faits qui s'y passent comme ceux qui se passent dans l'ordre de la nature soient eux-mêmes soumis à des lois, qu'en se livrant à une étude objective et comparative des divers types d'institutions, – des habitudes collectives qui se cristallisent en lois et coutumes, rites et techniques, et s'ordonnent autour d'un certain nombre de représentations impératives – on puisse mieux comprendre comment s'organisent, comment évoluent ces êtres spéciaux que sont les groupes humains, tels seront nos priorités.

Nous nous placerons sur la ligne de jonction entre sociologie spontanée et sociologie méthodique et nous essaierons de préciser ce que celle-ci ajoute à celle-là par un certain nombre d'exemples, qu'il s'agisse de psychologie, de géographie humaine ou d'économie politique. Série d'échantillons sans doute. Mais nous espérons qu'ils vous permettront au mieux que des dissertations abstraites, de vous représenter le rôle de la sociologie dans l'étude de l'évolution de la société contemporaine.

I - Morphologie sociale

A - Densité des regroupements

Une attention spéciale doit être consacrée à ce qu'on a appelé la morphologie sociale : en étudiant les travaux consacrés à l'influence exercée par les formes tant structurales que matérielles de la société, on sera amené à préciser les rapports de la sociologie avec la démographie, la géographie humaine, la statistique.

Dans un mémoire de la nouvelle série de *l'Année sociologique* qui est une suite de réflexions sur les transformations que ses divisions ont subies et celles qu'elles devraient subir, M. Mauss indique que la morphologie sociale y devrait occuper la place centrale.

Durkheim lui-même ouvre la voie et donne l'exemple. Non seulement, dès les *Règles de la Méthode sociologique*, il signale l'importance de cette partie de la sociologie qui a pour tâche de constituer et de classer les types sociaux. Mais encore, dans sa thèse sur la *Division du Travail*, c'est du côté des transformations de l'ordre matériel – accroissement de la population, multiplication des villes, extension des moyens de communication – qu'il cherche la cause profonde du phénomène qu'il veut étudier en sociologue. Si le travail se divise dans les sociétés humaines, c'est qu'elles obéissent, elles aussi, aurait dit Spencer, aux grandes lois de la nature qui font tout passer de l'homogène à l'hétérogène. C'est que leurs membres, aurait dit Adam Smith, ont tendance à chercher chacun leur avantage dans l'échange, et par suite intérêt à spécialiser leurs activités. Durkheim ne se contente ici ni de l'explication individualiste ni de l'explication naturaliste. Une pression de la société, telle que tout se passe mécaniquement, c'est ce qu'il veut mettre en lumière. Or, pareille pression résulte de la densité même des groupements.

Rapprochant dans un même cercle des individus de plus en plus nombreux, ils augmentent l'intensité de la lutte pour la vie. Les hommes qui exercent les mêmes activités ont plus de peine à subsister. Qu'ils se spécialisent au contraire, la « convivance » devient plus facile. La division du travail, « solution adoucie » de la lutte pour la vie, et dont le progrès va exercer jusque sur la vie morale des sociétés la plus profonde action, s'explique donc en dernière analyse par un fait de morphologie sociale.

B - Physiologie sociale

La zone où triomphent *les Idées égalitaires* n'est-elle pas aussi celle où les populations de plus en plus denses s'agglomèrent dans des villes de plus en plus nombreuses, où des États se constituent, qui progressent en centralisation, où se multiplient, où s'entrecroisent les groupements auxquels un même individu peut participer sans s'y absorber tout entier ? Autant de transformations qui contribuent dans la structure même de ces sociétés à ébranler le respect de ces distinctions de castes dont nous pouvons étudier la domination dans la civilisation hindoue : en Occident, elles sont brouillées par un va-et-vient inévitable, qui aplanit le terrain pour l'expansion des idées égalitaires, et permet enfin que passe au premier plan le culte de la personnalité humaine. Ainsi, nous allions, nous aussi, du dehors au dedans, des formes aux idées.

Cependant, il ne faut pas prendre à la lettre la remarque de Durkheim, selon laquelle tout se passe mécaniquement. Lui-même présente la division du travail comme une solution adoucie de la lutte pour la vie, solution préférée, donc, par les membres du groupe. Et il insiste sur ce fait que la seule densité qui ait à ses yeux force de pression, c'est une densité morale, favorisant en effet action et réaction des consciences les unes sur les autres.

Ce qui revient à dire que la morphologie sociale n'exclut nullement, mais bien plutôt implique la psychologie. Nous nous rapprochons ici de G. Simmel, qui définit la sociologie comme l'étude spécifique des formes sociales, le mot « forme » prêté à l'équivoque. On peut entendre les formes matérielles, dessinées dans l'espace, ou bien les formes institutionnelles consistant, par exemple, en certains rapports de hiérarchie. C'est en ce dernier sens que l'entend G. Simmel lorsqu'il publiait dans le tome I de *l'Année sociologique*, « Comment les formes sociales se maintiennent ». Durkheim n'est pas éloigné de ce point de vue lorsqu'il assigne à la morphologie sociale la tâche de classer les types sociaux. Et il est vrai que les sociétés pour lui se distinguent essentiellement par leur degré de composition, par le nombre des éléments qu'elles ordonnent. Mais cette ordonnance ne se traduit pas seulement par des rapprochements matériels, visibles dans l'espace : elle suppose une structure institutionnelle. M. Mauss, dans le mémoire que nous citons, continuant à employer le mot de « structure », fait observer qu'il comporte plus d'un sens. Il peut désigner des sous-groupes dont l'unité est surtout morale, le groupe domestique, la grande famille, une fédération de clans qui sont en rapports sans être en contact : ou même quelque chose qui n'a plus de rien matériel, un pouvoir souverain, une chefferie dans la tribu, les classes d'âges, la hiérarchie militaire, tous phénomènes qui supposent une organisation juridique, et non pas seulement, un rapprochement physique. Mais nombre de structures se traduisent de façon visible à l'oeil. Elles donnent lieu à des manifestations repérables, mesurables, chiffrables. Répartition des populations à la surface du sol, à des points d'eau, dans des villes et des maisons sur le long des routes, emplacements d'industries, réseaux de communications, grands courants humains d'immigration et d'émigration, etc., autant de phénomènes graphiquement représentables dont l'ensemble dessinerait le substrat matériel, et comme le corps et la société.

C'est sur cette morphologie sociale matérielle qu'il faudra dorénavant insister. Et aucune étude sociologique ne devrait perdre de vue ce substrat physique des sociétés, point de départ et point d'arrivée. « En fait, dit M. Mauss, il n'y a dans une société que deux choses : le groupe qui la forme, d'ordinaire sur un sol déterminé, d'une part ; les représentations et les mouvements de ce groupe d'autre part. »

L'étude de ces représentations et mouvements qui commandent tant de transformations du droit, de l'économie, de la morale constituerait la partie physiologique de la sociologie. Et cette physiologie elle-même est essentiellement, dans le cas des groupements humains, une psychologie. Mais quelque forme qu'elle revête, elle ne saurait aller loin sans se référer à cette sorte d'anatomie qu'est la morphologie sociale, et qui nous remet à chaque instant sous les yeux les groupements sociaux dans leur totalité concrète. Qu'en poussant ses recherches de ce côté la sociologie doive rencontrer des terrains déjà labourés par d'autres disciplines – statistique démographique ou géographie humaine en particulier – on le devine.

II – Mobilité

A - Sociologie et géographie

La sociologie, quand elle rencontre la géographie, est tentée de taxer celle-ci d'ambition excessive. N'est-ce pas la constante prétention des géographes d'expliquer l'homme par la terre, les groupements par les régions, les activités par les matériaux ? Déjà Durkheim qui avait publié au tome III de *l'Année sociologique*, la traduction d'un article de Ratzel sur *Le Sol, la société et l'État*, tenait à marquer, contre les tendances impérialistes du « fondateur de l'Anthropogéographie », les limites de l'explication géographique. Il est bien exact que les formes et dimensions des espaces occupés par les États exercent sur leur installation, sur leur orientation, sur leurs préoccupations une indéniable influence. Mais à ne se placer qu'à ce point de vue, on est presque fatalement amené à négliger nombre de facteurs capitaux. Il va de soi d'abord que la conception de Ratzel lui-même est trop étroite par cela seul qu'elle est presque exclusivement politique : songeant toujours à la puissance et à l'extension des États, le problème des frontières l'attire par-dessus tout. Mais les transformations de la société, en tant qu'elles sont antérieures à l'État ou qu'elles se développent dans ses cadres, ne sont certes pas moins grosses de conséquences pour le sociologue. À remarquer que les groupements primitifs qui ont, au premier moment, retenu la plus grande attention de l'école de Durkheim, les groupements totémiques ne sont pas forcément des groupements localisés dans un territoire nettement défini : ils échappent au moins partiellement aux prises de la géographie. Observons en second lieu qu'en dehors des formations politiques, des États constitués chers à Ratzel, maintes associations de nature et de tendance économiques subissent bien plus directement que l'État l'influence du sol : cela saute aux yeux pour ces communautés agricoles dont l'étude a été si brillamment renouvelée par des travaux français récents (Marc Bloch, Roupnel, Dion). Mais ici même, même s'il s'agit d'activités productrices, de biens consommables, gardons-nous de trop accorder au substrat matériel. Au tome XI de *l'Année sociologique*, où il discute les travaux de MM. Demangeon sur la *Picardie*, Blanchard sur la *Flandre*, Vallaux sur la *Basse-Bretagne*, Vallier sur le *Berry*, Sion sur la *Normandie Orientale*

M. Simiand observe que, lorsqu'on s'efforce de rattacher la vie économique d'une société au sol qui la porte, on invoque le plus souvent la technique qu'elle emploie, qu'on montre dérivant elle-même de l'environnement physique. Mais la technique n'est pas si étroitement liée au physique. La forme de la charrue n'est pas toujours directement déterminée par la nature de la terre à labourer ni par celle des matériaux les plus voisins du champ. « Il ne suffit pas qu'il y ait des cours d'eau pour que les hommes sachent et veuillent les utiliser, ni des terres arables pour que les hommes sachent et veuillent les labourer. » L'ambition géographique, ici, ne risquerait-elle pas de nous faire oublier que le phénomène économique est moins dans les choses que dans l'esprit des hommes, et des hommes associés ?

B - Réalités humaines

En rappelant aux chercheurs dont il analyse les œuvres que les réalités terrestres ne doivent pas éclipser les réalités psychiques et sociales, M. Simiand limite par avance la portée des explications spéciales au géographe. La géographie prend son point de départ dans l'analyse des paysages, soit, mais il y a aussi des « paysages intérieurs » qui sont des forces. Sur quelque portion de terre qu'un groupe humain soit installé on aura à compter d'abord avec les aspirations et les traditions caractéristiques de ce groupe, porteur de son bagage intellectuel et moral. Et la nature étant partout plus ou moins modifiée par l'homme, il apparaîtra vite que la dépendance de l'homme à l'égard de la nature d'aujourd'hui est en réalité une dépendance de l'homme d'aujourd'hui à l'égard de ses ancêtres. Partout, entre l'homme et le produit naturel, observera de son côté M. Febvre, s'interpose l'idée. D'où une limitation inévitable du déterminisme géographique.

Lorsque le grand rénovateur de la géographie française, Vidal de La Blache, se laissait entraîner à dire qu'entre la culture du riz et la forme de la famille il apercevait un rapport de cause à effet, il oubliait que des groupements familiaux de mêmes formes se retrouvent en des climats où le riz est inconnu. De même la dépendance de l'habitat humain à l'égard de l'eau potable, dépendance sur laquelle nos géographes ont projeté une si vive lumière, n'empêche que, dans des conditions physiques sensiblement identiques, on trouve des populations tantôt disséminées, tantôt concentrées en villages. Pour la forme même de l'habitat, enfin, qui paraît devoir être en rapports si étroits avec le climat ou le « matériau », maints exemples prouveraient que la propagation d'une forme s'explique bien souvent par la marche d'une civilisation, parfois née sous d'autres cieux, qui envoie au loin ses modèles et ses constructeurs.

Les tenants de la géographie humaine sont-ils tous coupables de l'espèce d'absolutisme que le sociologue leur reproche ainsi ? Croient-ils que la clef géographique ouvre toutes les serrures ? D'autre part oublient-ils ce qui est dû aux initiatives des hommes associés ? M. Febvre formule à ce sujet les plus expresses réserves dans un livre sur *La Terre et l'évolution humaine*, où les conceptions de la morphologie sociale sont discutées pied à pied. M. Demangeon, dans sa thèse sur la *Picardie*, n'est-il pas le premier à signaler

L'installation d'une industrie du fer dans un pays où il n'y a ni fer, ni charbon, et qu'aucune considération proprement géographique ne saurait expliquer ? Au surplus, la plupart des géographes d'aujourd'hui, s'ils signalent méthodiquement les points d'appui – montagnes, plaines ou plateaux – que la nature offre aux civilisations humaines, voient là des possibilités offertes plutôt que des nécessités imposées. Déjà on aurait pu opposer au déterminisme d'un Ratzel le possibilisme d'un Vidal. Celui-ci n'écrivait-il pas : « Dans l'aspect actuel de nos vieux pays historiques, des causes de tous ordres se croisent et s'interfèrent. »

L'étude en est délicate. On saisit des groupes de causes et d'effets, mais rien qui ressemble à une impression totale de nécessité. Il est visible qu'à un tel moment, les choses auraient pu prendre un autre cours – et que cela a dépendu d'un accident historique. » En tout cas, qu'on n'accuse pas un Vidal de méconnaître la réaction des groupements humains sur les choses elles-mêmes.

Les formes diverses de l'activité humaine – agriculture, industrie, urbanisme – ne sauraient manquer de l'intéresser puisque, non contentes de modifier la surface du sol, elles y éveillent, elles font passer à l'acte toutes sortes de virtualités dormantes. Ce qui reste, c'est que dans le sol, dans les aspects variés de cette « couverture vivante », dans les régions climato botaniques, il trouve son point d'arrivée comme son point de départ. Préoccupé de sauver la spécificité de sa discipline, il répète que la géographie veut étudier « les lieux, non les hommes ».

C - Différence sociologique

C'est sur ce point sans doute que se manifesterait le plus nettement la différence entre le géographe et le sociologue. L'important pour celui-ci, le point de départ et le point d'arrivée, c'est toujours l'homme, ce sont les hommes associés. Et sans doute puisque la sociologie, lorsqu'elle devient morphologie, se flatte de porter son attention sur le substrat matériel des sociétés, retrouve-t-elle nombre de faits, dont le géographe étudie les formes, causes et conséquences : la configuration du sol, sa « couverture vivante », flore et faune, sa constitution géologique, les mouvements aussi de l'atmosphère, régime des vents et des pluies, etc. Mais d'autres faits intéressent la morphologie sociale, qui ne sont pas dans la dépendance directe de la terre : par exemple la répartition des races, la concentration ou la dispersion de la population, le rythme de ses mouvements. Ce qui revient à dire que la morphologie sociale aurait à tirer profit non seulement des travaux de la géographie, mais de ceux de la démographie. Les recherches de M. Halbwachs sur *La Population et les tracés de voies à Paris depuis un siècle*, lui sont aussi précieuses que celles de M. Demangeon sur les points d'eau de Picardie, ou celles de M. Dion sur les émergences dans le Val de Loire. S'il est vrai que la sociologie a souvent à utiliser, en s'efforçant de leur imprimer une orientation qui les coordonne, des disciplines préexistantes, celles sur lesquelles elle s'appuierait pour constituer sa section nouvelle sont aisément visibles : géographie humaine et démographie statistique sont les deux piliers de la morphologie sociale. Mais l'idée qui assurerait la convergence féconde de ces deux sortes de recherches resterait celle qui domine toute la sociologie : et c'est une idée synthétique : l'idée du tout que forme un groupement et de ce qu'exige la vie propre d'un ensemble.

Après avoir énuméré les principaux phénomènes morphologiques dont il y aurait lieu d'étudier les tenants et les aboutissants – altérations de structure, pertes de substance humaine par suite de la guerre ou de la famine, destruction de sociétés entières, naissance d'autres sociétés, grands courants humains d'immigration et d'émigration, répartitions urbaines et rurales en perpétuelles variations, communications intra-sociales et extra-sociales, transports de forces et partage de transports internationaux de forces, – M. Mauss observe : « tous ces problèmes supposent non seulement la démographie et la géographie des sociétés, mais la connaissance de leur vie totale. » Parce qu'elle travaille à promouvoir cette connaissance, la sociologie pense fournir une impulsion et une direction utiles aux disciplines qu'elle fait converger.

La connaissance de ce que M. Mauss propose d'appeler l'anatomie des sociétés ne saurait rendre compte à elle seule de leur physiologie. S'il est vrai que, sur le progrès des idées égalitaires ou sur celui de la division du travail, l'accroissement de la densité sociale a exercé une influence, n'est-ce pas une influence entre autres, à laquelle il serait imprudent d'accorder une sorte de monopole ? Durkheim, réfléchissant sur les rapports du physique et du moral, protestait contre la psychologie de tendance matérialiste qui croirait réduire le mouvement des idées au mouvement des cellules. De même l'analyse de tout ce qui constitue le corps de la société ne saurait à elle seule expliquer le système des représentations collectives qui en est l'âme. Il subit d'autres influences que celles qui émanent du sol, de la population, de la manière dont celle-ci s'installe en celui-là. Sans parler de l'autonomie relative avec laquelle ces représentations peuvent se développer une fois constituées – agissant et réagissant les unes sur les autres selon les lois d'une psychologie spéciale qu'il resterait à étudier – n'arrive-t-il pas qu'elles subissent l'action de ces courants de civilisation qui débordent les frontières ? Interventions que la seule géographie ni même la morphologie sociale entendue au sens large ne pouvait nous faire prévoir.

III - Sociologie économique

A - Évolution économique

Les faits sociaux, à *quelque catégorie* qu'ils appartiennent – économiques, politiques, religieux, moraux – sont soumis à des lois; il est possible de dégager ces rapports constants par des observations comparatives; que pour bien comprendre les tenants et aboutissants des faits sociaux, institutions, habitudes, représentations collectives, il faut se placer méthodiquement au point de vue des ensembles, prendre en considération la structure, les besoins, l'influence des groupes dont ils contribuent à entretenir la vie propre. Quelle sorte d'influence l'esprit sociologique ainsi compris a-t-il pu exercer sur l'économie politique en France dans la période contemporaine? C'est ce que nous allons tenter maintenant de préciser.

On en peut distinguer trois principaux: *l'économie libérale, l'économie nationale, l'économie sociale*. De la première, on aurait trouvé naguère les représentants les plus caractéristiques en Angleterre, de la seconde en Allemagne, de la troisième en France.

L'économie politique d'origine anglaise – dont les principes ont été posés par Adam Smith et son école – avait cru découvrir des lois naturelles valables pour tous les temps et tous les pays, en partant d'une psychologie qui ne voit dans les hommes que des individus échangistes, chacun suivant son intérêt personnel et matériel, et cherchant à obtenir en toute liberté le maximum de profits avec le minimum de frais. Elle faisait volontiers abstraction des frontières des nations comme des phases de l'histoire.

Accélération ou ralentissement de la production, création ou disparition de l'épargne « résultent d'une multiplicité d'actes de volonté par lesquels des individus ou des entreprises en très grand nombre décident, chacun ou chacune en particulier, de travailler ou de suspendre le travail, d'étendre ou de restreindre la production », etc.

Donc des phénomènes de masse, et dont les éléments sont des milliers ou millions de choix, individuels, indépendants, déterminés par l'idée que chacun se fait de son avantage économique en face du mouvement général des prix, telle serait la matière propre de l'économie politique, telles seraient les forces spontanées dont elle aurait à suivre les effets. On reconnaît ici une tendance, non seulement à diminuer la part d'influence de la politique proprement dite, mais d'une façon générale celle de toutes les forces sociales extra économiques, depuis la structure juridique des sociétés jusqu'aux croyances dominantes, jusqu'aux idées que se font les individus, – parce qu'ils appartiennent à une certaine nation, à une certaine classe, – du niveau de vie qu'il leur paraît légitime de maintenir.

Nous avons une double préoccupation: 1° réagir contre le fatalisme économique; 2° tenir compte de l'évolution, distinguer les formes successives que peuvent revêtir, sous des influences diverses, la production ou la distribution des richesses.

L'économiste moderne, après tant de leçons de l'histoire, devra se souvenir qu'en fait de loi naturelle, la principale est une loi d'évolution. Il considérera l'organisation économique d'aujourd'hui comme doublement relative: par rapport au passé qui l'a préparée et à l'avenir qu'elle prépare. Il ne se croira pas obligé de considérer comme éternel ni le salariat, ni le surprofit, ni la monnaie métallique. Et si on lui répète le mot de M. Leroy-Beaulieu observant que les capitaux alimentaient l'industrie des Phéniciens comme celle des Anglais, tout de même que le sang circulait dans les veines des Babyloniens comme dans les nôtres, il ripostera qu'il y a autant de différence entre l'organisation économique des Phéniciens et celle des Anglais qu'il peut y en avoir entre la circulation chez un animal à sang froid et la circulation chez l'homme.

Maintient-on d'ailleurs, avec M. de Molinari, que l'économie politique n'est pas plus l'art d'organiser les sociétés que l'astronomie n'est l'art de faire tourner les planètes? M. Ch. Gide répond que les lois découvertes par les sciences, formulant des rapports constants entre certains faits, ne démontrent nullement l'éternité de ces faits eux-mêmes, qu'en tout cas vient un moment dans l'histoire des sociétés où l'effort des lois naturelles, si lois naturelles il y a, est méthodiquement limité par l'action de lois positives humaines, visant en effet à sauver l'humanité d'un certain nombre de fléaux parmi lesquels celui d'une concurrence sans règle ni merci.

B- Au-delà d'un idéalisme économique

En admettant que l'objet propre de l'économie politique soit de découvrir des lois naturelles, celui de l'économie sociale est de les dépasser en visant à un autre idéal que l'idéal du marchand armé de sa balance, en s'efforçant d'assurer aux travailleurs un salaire plus haut, des loisirs plus longs, un plus haut degré de confort et de sécurité, en défendant par-dessus tout les droits du consommateur, à qui tout le reste devrait être logiquement subordonné.

Une étude positive des institutions de la répartition ouvrirait de plus larges perspectives encore aux recherches sociologiques, et leur permettrait de faire entrer en compte d'autres facteurs que les facteurs purement économiques. En observant les classes d'aujourd'hui M. Simiand croit constater que de plus en plus les critères qui permettent de les distinguer sont d'origine économique. Dis-moi de quel revenu, et de quel genre de revenu tu disposes, je te dirai à quelle classe tu as chance d'appartenir. Il reste, d'abord, que longtemps la situation des gens a été déterminée, leur profession leur a été imposée par des organisations sociales autoritaires, obéissant avant tout par exemple à des traditions religieuses, comme il est arrivé pour le régime des castes. Notons ensuite que la façon de dépenser, de hiérarchiser les dépenses est loin d'être en tout et pour tout déterminée par le revenu. Traditions et aspirations autres qu'économiques font ici sentir leur poids. La lutte même pour le salaire n'est nullement liée au souci du minimum vital. L'idée qu'on se fait de celui-ci varie avec les états de civilisation, avec les mouvements de l'évolution. Ce qui revient à dire que l'orientation de la répartition obéit à l'influence, non seulement de certaines institutions, mais de représentations collectives et impératives, avec lesquelles tout économiste doit compter.

La Statistique de l'Industrie minérale en France nous fournit le salaire moyen par service, par journée de travail, par année depuis 1847 pour l'ensemble des mines carbonifères. Il y a là des données exactement comparables, établies avec une précision et une continuité rares. Veut-on profiter de cette aubaine pour laisser parler les faits, pour tirer des conclusions de la comparaison des courbes ? C'est ce que tente M. Simiand dans son étude sur le *Salaire des ouvriers des mines de charbon en France* (1907). Il s'aperçoit bientôt que les hypothèses classiques se laissent difficilement vérifier. Par exemple que nous ferait prévoir ici la loi de l'offre et de la demande ? Que, le nombre des ouvriers augmentant, le salaire doit baisser, que si le nombre des ouvriers diminue, le salaire doit hausser. S'il est vrai qu'entre 1851 et 1854, dans une période de production croissante, le nombre des ouvriers augmentait moins que la production, le salaire haussa – ce qui confirme l'hypothèse – on constate qu'entre 1854 et 1856 le nombre des ouvriers augmentant plus que la production, le salaire haussa encore – ce qui infirme l'hypothèse. Dira-t-on alors que la productivité du travail, l'effet utile qu'il obtient est pour l'établissement du taux des salaires le facteur déterminant ? Mais là non plus, le parallélisme attendu ne se retrouve pas. L'hypothèse est tantôt confirmée tantôt infirmée selon les périodes. Au total, la même production moyenne n'a pas comporté le même salaire. Il est à prévoir que le coût de la main-d'œuvre, par tonne de charbon produit, étant un élément essentiel du prix de revient, exercera une influence plus directe sur le prix du salaire. Mais les variations de celui-ci sont loin, soit de déterminer, soit de suivre exactement les variations de celui-là. Au fond la force qui mène tout le mouvement, c'est le prix de vente. Quand celui-ci hausse, le salaire moyen par tonne s'élève, le salaire moyen par jour aussi, sans que la production le suive. Que le prix du charbon passe à la baisse le salaire moyen par tonne hausse aussi, la production moyenne par journée s'élève, le salaire par jour se maintient.

Pour rendre raison de ces rapports complexes entre la courbe des salaires et celle des prix, il faut se représenter deux systèmes de tendances en présence, deux volontés de groupes en opposition, qui à de certains moments entrent en composition. Chez les ouvriers comme chez les patrons, prime le désir de maintenir le gain auquel on est accoutumé. On cherchera d'ailleurs, d'un côté comme de l'autre, à ne pas augmenter l'effort quotidien. Arrive ensuite la tendance à s'assurer un gain plus grand, et enfin celle à diminuer du travailleur nègre, si l'on fait observer que les primitifs sont bien loin de hiérarchiser leurs besoins comme le travailleur anglais, allemand, français, le coup passe à côté de la tête de notre auteur : sa sociologie est par définition assez relativiste pour admettre ces différences, elles-mêmes d'origine sociale. Par le conflit et l'accord de ces tendances, surexcitées ou réfrénées par le mouvement des prix, s'explique finalement le mouvement des salaires. Le dernier moteur du système est d'ailleurs de nature psychologique : certaines habitudes de gain, certaines idées sur le *standing* et non seulement sur le minimum vital, mais sur le minimum décent sont ici les forces impératives, et ce sont des forces collectives. Les faits objectifs constatés ne peuvent s'expliquer ni par quelque action arbitraire et spontanée, ni par les traits généraux de la nature humaine. L'état d'esprit commun aux membres d'un groupe garde ici le dernier mot, état d'esprit qui peut d'ailleurs varier comme les groupes eux-mêmes, comme les moments de civilisation qu'ils représentent. La cause motrice que le parallélisme statistique désigne, c'est le mouvement des prix. Si les prix sont en élévation le salaire, suivant d'ailleurs le mouvement général des revenus, part en hausse, mais jusqu'à un certain niveau : il laisse une marge au profit qui hausse encore plus, relativement, que les prix eux-mêmes. Ceux-ci viennent-ils à baisser, les salaires et profits baissent, mais non sans résistance. La descente comporte des paliers. Et nous constatons que se généralise la tactique constatée dans le cas des mines : chaque groupe s'évertue à maintenir le gain dont il a l'habitude, tout en n'admettant qu'à la dernière extrémité une augmentation de l'effort.

Le mouvement des prix lui-même, dont paraît dépendre le mouvement des salaires, de quoi dépend-il à son tour ? En dernière analyse de la plus ou moins grande quantité de monnaie dont on dispose, que cette monnaie soit d'ailleurs convertible ou non convertible.

Le volume de la monnaie dont on dispose augmente-t-il ? L'espérance gonfle le cœur du producteur. On achète, on anticipe, on entreprend, et du mouvement accru de la production le salarié aussi tire profit, il

exige sa part, il obtient un accroissement de salaire. Dispose-t-on de moins de moyens d'achat ? Les restrictions se font bientôt sentir. On s'ingénie sans doute de toutes parts pour conserver les mêmes niveaux de gain. La circulation des affaires est moins rapide et la classe ouvrière, en particulier, résiste tant qu'elle peut pour ne pas voir diminuer ce qu'elle considère comme un salaire vital.

Mais la baisse entraîne la baisse. La courbe du salaire s'infléchit, finalement, dans le même sens que celle des prix. Prix et salaires dépendent étroitement du montant des moyens monétaires. Ce « monétarisme social à fluctuations incitatives » en arrive donc à ce résultat paradoxal de suspendre toute notre évolution économique et sociale à l'histoire d'un outillage technique, la monnaie, et aux accidents de cette histoire. Les hommes sont ici les intermédiaires, et ils réagissent devant les événements et leurs conséquences selon certaines traditions ou aspirations qui leur sont communes. Ce sont ces forces psychiques, mais collectives qui sont ici les déterminants indispensables. En tout cas, ce n'est pas à des forces mécaniques qu'on a ici affaire.

Vainement voudrait-on ne considérer dans l'homme qu'un moteur, à entretenir par un certain nombre d'unités d'énergie que la science déterminerait. « À chaque époque, remarque justement M. Halbwachs, c'est dans la pensée et l'opinion des groupes ouvriers, c'est dans l'opinion et l'exemple que se fixe l'idée du nécessaire et qu'on le conçoit d'après les habitudes acquises et les progrès réalisés jusqu'à ce moment » Par où l'on voit que la tendance de ses études rejoint celle des études de M. Simiand, et qu'elles sont les unes et les autres imprégnées de l'esprit sociologique tel que nous l'avons défini. Nos deux sociologues-économistes insistent sur la nature collective des réalités d'ordre psychologique qui sont comme les substrats de la vie économique, – substrats d'ailleurs plus ou moins mobiles, variant avec les époques de la civilisation et la structure des sociétés.

IV - Sociologie et psychologie

A - les faits sociaux comme des choses

Il n'est pas inexact de taxer Durkheim de matérialiste, comme s'il déniait tout prix aux faits de conscience. Dans un article sur *les représentations individuelles et les représentations collectives*, il a pris la précaution de noter ce qu'avait d'inadmissible à ses yeux la théorie de la conscience épiphénomène, qui, assimilant les faits de conscience aux lueurs qui se dégagent d'une locomotive en marche, paraît admettre dans l'ordre psychique des faits sans effets. Il a relevé l'autonomie relative des idées par rapport à leurs antécédents ou leurs concomitants physiques ; il a signalé que toute la vie de l'esprit suppose des synthèses, génératrices de propriétés nouvelles, incompatibles avec les postulats de l'atomisme associationniste dont on s'est longtemps contenté. Si après cela il nous demande de traiter les faits sociaux comme des choses et de les observer du dehors, c'est pour nous apprendre à nous défier des prénotions, des idées toutes faites que chacun de nous trouve en lui-même et qui traduisent ses préférences bien plus que la réalité elle-même. Des institutions comme le mariage, ou comme les Églises, ou comme l'échange, non seulement revêtent des formes diverses que nous n'aurions pas inventé, qu'il nous reste à constater dans l'histoire, mais elles répondent à des besoins, elles remplissent des fonctions qu'on ne saurait comprendre en partant du moi tout seul : il y faut la considération des ensembles. Cela ne signifie pas pour autant que ces ensembles soient purement matériels ; si un certain nombre de choses s'incorporent dans les sociétés – bâtiments, routes, aménagements divers de la nature – les sociétés elles-mêmes sont essentiellement des liens d'homme à homme, et des liens qui ne sont pas tous visibles. Même séparés par la distance, les individus sont membres d'une même société s'ils partagent un certain nombre d'idées, de sentiments, d'aspirations. C'est ce noyau spirituel qui est l'élément constitutif d'une association. « Tout ce qui est social consiste en représentations, déclare Durkheim dès ses premiers ouvrages, par conséquent est un produit de représentations. » Et plus tard, lorsqu'il aura mis en pleine lumière la force « associante » des croyances, singulièrement plus pesante, à ses yeux aussi, que les intérêts matériels, lorsqu'il aura montré à l'œuvre les *jugements de valeur*, par lesquels la vie morale des collectivités se manifeste et s'entretient, il introduira un lien de plus en plus étroit entre la notion de la société et la notion d'idéal. Il ira jusqu'à dire que la principale fonction des sociétés est de créer de l'idéal. Tant il est loin de nier ni la réalité ni la valeur de la vie spirituelle.

B - Conscience collective

Seulement, pour comprendre d'où elle vient et où elle va, ses origines et ses fonctions, il importe de se représenter non pas seulement l'effort de l'individu sur lui-même, mais l'action de tous sur chacun. Il faut faire entrer en compte ce qui naît du rapprochement des consciences ; ce sont des forces spirituelles originales, dont l'individu, en se repliant sur soi, ne pouvait prévoir le développement. Ici l'on voit à l'œuvre une notion pour Durkheim capitale, qu'il dit lui avoir été rappelée par Renouvier, qu'un Hegel déjà avait

souvent utilisée ; l'idée que dans le tout il y a plus que la somme des parties, qu'un changement quantitatif entraîne un changement qualitatif. N'était-ce pas au surplus une idée que le progrès de la chimie rendait familière à tous ? La synthèse implique que la combinaison des éléments fait apparaître des propriétés inédites que l'analyse des éléments isolés n'eût pas permis de découvrir. Cette analogie est une maîtresse-pièce de la pensée de Durkheim. S'il nous invite à nous défier de l'introspection, analyse du moi par lui-même, c'est justement pour nous préparer à constater, dans les faits, les conséquences de la substitution d'un « nous » à un « moi », les effets de cette synthèse qu'est l'association.

Les représentations dont la vie spirituelle de l'association est tissée, les sociologies sans psychologie. La sociologie implique à ses yeux une psychologie nouvelle, qui aurait pour ventre l'observation de la conscience collective. Les représentations collectives, sont donc dans le même rapport avec leurs éléments composants, les individus, que les représentations individuelles elles-mêmes avec les cellules cérébrales : et la même autonomie relative que nous accordions aux représentations individuelles, il faut la reconnaître aux représentations collectives. Ce qui revient à dire que celles-ci méritent une étude à part, qui nous renseigne sur la façon spéciale dont elles se comportent.

Lorsque Durkheim, dans son livre sur le *Suicide*, discute la théorie de Tarde sur l'imitation, c'est dans la « psychologie des foules » qu'il prend son point de départ. Si une masse d'hommes se laisse entraîner par une émotion commune, l'honneur en devrait revenir, selon la théorie de Tarde, à tel ou tel meneur dont l'éloquence réussit à faire partager son sentiment au groupe. Mais à y regarder de près on s'aperçoit qu'il y a aussi action du groupe sur le meneur, et action des auditeurs les uns sur les autres. Du rapprochement même des hommes résulte une sorte d'effervescence, une exaltation qui enlève à l'individu le contrôle de lui-même, et le dispose à se laisser traverser par le courant collectif. Il y a là une force psychique qu'aucune initiative individuelle ne suffit à expliquer.

Hâtons-nous de le remarquer : le cas des foules est le moins favorable à la théorie durkheimienne. La foule est le plus bas degré de la société, les rapports entre ses éléments, qui peuvent d'ailleurs être hétérogènes, n'étant pas définis. La foule est par définition la société la moins organisée. Au contraire, partout où une organisation se fait jour, partout où des rapports plus ou moins permanents sont institués entre des individus, – qu'il s'agisse d'une armée, d'une Église, d'une nation – les idées, les volitions, les tendances qui se retrouvent les mêmes dans les esprits des associés se multiplient : le stock des états de conscience communs augmente de volume. D'ailleurs ces états de conscience ne sont pas seulement les mêmes en fait : on veut qu'ils soient les mêmes. Un effort est dépensé, des mesures sont prises, des sanctions prévues pour que soient maintenues les traditions caractéristiques du groupe. Par la pression qu'il exerce, sous des formes variées, s'expliquent les similitudes que l'on constate. Et cette pression est tout autre chose que la pure et simple imitation d'un individu. Elle décèle la présence d'une certaine force spirituelle *sui generis* qui tend à modeler les âmes.

Mais cette force elle-même est-elle une âme ? La société constitue-t-elle une personnalité ? Est-il permis à son propos de parler de conscience ? La réponse dépend évidemment, au premier chef, de ce qu'on met sous ces notions de conscience, de personnalité, d'âme. Durkheim, aussi opposé que Comte à la philosophie substantialiste, n'a nullement la prétention de louer la conscience collective dans une substance séparée. Il se défend de lui chercher d'autres sièges que les consciences individuelles ; mais les consciences individuelles unies entre elles par certains rapports. Que ces rapports soient eux-mêmes des causes, c'est au fond ce qu'il importe de comprendre. Parce qu'ils sont des causes, il ne suffit pas d'analyser ce qui se passe dans un des éléments pris à part, dans une conscience individuelle, pour deviner le comportement de l'ensemble. Ces états de conscience communs aux membres d'un groupe ne sont pas seulement un stock, à vrai dire, un capital inerte : ils agissent et réagissent les uns sur les autres, ils constituent, coordonnés entre eux, un système et un système agissant, dont les tendances se défendent par des institutions. Pour comprendre les conditions de cette vie propre, il ne saurait suffire que nous nous penchions sur nous-mêmes. Il importe que chacun consente à sortir de lui et à observer « du dehors », dans les faits rapportés par l'histoire, l'ethnographie, la statistique – et spécialement dans le mouvement, des institutions – les tendances réelles des sociétés. C'est là ce que doit nous rappeler avant tout l'idée de la conscience collective. Idée directrice, elle conserve en tout état de cause la valeur d'une hypothèse de travail : elle nous met en garde contre les explications prématurément individualistes, auxquelles prête tout naturellement l'analyse réflexive. Qu'après cela il nous soit difficile – pour nous dont les sens ne saisissent que des êtres séparés et dont la conscience ne connaît qu'un être personnel – de nous représenter le mode de vie et d'action de la conscience collective, nul n'en doute. Mais serait-ce la première fois, en science, qu'une force dont l'imagination se représente difficilement le mode d'existence et d'action joue un grand rôle ? Si nous pouvons seulement dire que tout se passe comme si une conscience collective présidait, aux destinées d'une nation, d'une Église, d'une corporation, c'en est assez pour que la notion soit un guide utile à la recherche.

À une condition pourtant, c'est que cette même notion, de stimulante, ne devienne pas paralysante. Elle nous a aidés, disions-nous, à sortir de nous-mêmes, à comprendre qu'il faut observer les faits objectivement,

pour nous expliquer la vie des sociétés. Mais se borner à affirmer : « la conscience collective le veut » ne serait-ce pas aussi un regrettable arrêt dans la recherche explicative ? Cette autorité qui s'exerce sur chacun de nous, il n'est pas impossible de préciser de quels moyens elle use, ni même comment elle a constitué la réserve de forces où elle puise. Une Nation, une Église, une corporation ont une histoire où nous pouvons voir se former le système d'idées au nom duquel elles commandent. Les résultats d'une pareille analyse ne seraient nullement à dédaigner pour le sociologue. Si surtout il veut distinguer nettement conscience collective et inconscient collectif, il rencontre sur sa route plus de questions que de solutions. Pour que les idées directrices d'une société passent en effet de la pénombre à la clarté, pour qu'elles deviennent « conscientes », il y a toutes sortes de mesures à prendre et d'institutions à combiner. Les difficultés mêmes de l'opération nous avertissent que la conscience collective n'est pas un donné tout fait : elle est un produit historique dont toutes sortes d'analyses convergentes peuvent nous aider à comprendre la genèse. Il n'en reste pas moins qu'en lançant dans la circulation l'idée de conscience collective, le sociologisme ouvrait des voies nouvelles à la recherche.

Il soulignait l'insuffisance des réflexions consacrées au seul inventaire de consciences individuelles. Il préparait à sa façon le renouvellement, l'enrichissement de la psychologie.

Darwin avait étudié l'expression des émotions en biologiste finaliste. Qu'il s'agit de la colère ou de la peur, il expliquait les gestes ou les jeux de physionomie par le principe des habitudes utiles : telle contraction, par exemple, préparait l'agression, ou la fuite.

C - Influence culturelle

G. Dumas conteste ce principe ou du moins il établit qu'on en fait une application trop large. Des décharges motrices diffuses, la propagation d'une onde d'excitation dans le sens de la moindre résistance, un relâchement musculaire dû à l'hypotonus lui paraissent raisons suffisantes des mouvements naturels qui accompagnent la joie ou la tristesse, actives ou passives, et leurs variétés. Étant donnée la structure de nos nerfs et de nos muscles, nos émotions devraient produire, automatiquement, tel changement dans notre attitude. Ainsi ce sont des explications mécanistes que G. Dumas substitue aux explications finalistes de Darwin. Est-ce à dire pour autant que la mécanique physiologique ait seule, ici, son mot à dire ? Bien loin de là, gestes et jeux de physionomie ne deviennent vraiment des expressions d'émotions, ils ne constituent un langage que lorsque la société y attache un sens. Et elle est capable de modeler la matière que la physiologie lui apporte, d'ajouter aux réflexes des habitudes, de choisir entre les gestes possibles pour inhiber les uns ou amplifier les autres. En un mot une mimique intervient ici qui opère de véritables « socialisations des gestes ». Elle est capable d'ajouter aux réflexes de la peur, des gestes symboliques de protection, de soumission ou d'imploration.

Elle peut, dans certains pays, attribuer aux larmes la signification d'une joie, celle qu'on éprouve à retrouver des amis (ce sont les « larmes de bienvenue »). Ailleurs elle associe le sourire à la douleur stoïquement supportée.

Au surplus, qu'on observe seulement les jeux de physionomie des aveugles, privés ici des leçons de la société : leur gaucherie suffit à nous prouver que notre mimique est pour grande part une œuvre d'éducation sociale. Si l'on se rappelle les liens étroits établis entre l'expression des émotions et les émotions elles-mêmes, on conviendra que, par cette voie déjà, la société peut exercer une action profonde sur l'individu. C'est ce que Gustave Belot, l'auteur de tant de pénétrantes études sur la *morale positive*, s'employait à démontrer dans la première édition du *Traité*, à propos des sentiments complexes. Qu'il s'agisse des émotions esthétiques, religieuses, morales, on découvre toujours que les éléments sur lesquels elles s'appuient tiennent directement ou indirectement à la vie sociale. « Danse, chants, ornements de la personne et des objets, règles de conduite communes, tabous et obligations ; cultes, mythes et rites, tous ces faits ont leur matière essentielle dans la vie et la pensée collectives. » Or, sans des points d'appui de ce genre, nos sentiments supérieurs ne sauraient prendre leur essor. Ils pourront bien, dans la suite des temps, s'individualiser de plus en plus. L'esthète savourera ses admirations dans la solitude. Le mystique entre en contact direct et tout personnel avec son Dieu. L'honnête homme en arrive à placer ses devoirs envers lui-même au-dessus de tout. Ni les uns ni les autres n'auraient pu inventer seuls ces attitudes intérieures. L'épithète de naturelles ne saurait leur convenir. Elles sont les produits d'une culture. Un milieu fournit toujours à nos sentiments le noyau représentatif sans lequel ils se volatiliserait.

L'ingénieux psychologue qu'est M. Paulhan, dans son livre sur les *Transformations des sentiments*, nous invitait à mesurer, en face des impulsions organiques, la croissante complication de notre vie affective ; qu'on songe seulement, observait-il, à la distance qui sépare un repas bien ordonné de l'ingurgitation, ou l'amour courtois de l'accouplement. Mais dans ces complications, M. Paulhan distinguait deux formes : spiritualisation et socialisation.

Ici, des systèmes qui lient les individus par des réseaux de traditions ou de conventions. Là, des systèmes qui lient des idées, et permettent des synthèses d'éléments représentatifs de plus en plus nombreux. Mais

ceci ne se mêle-t-il pas toujours à cela ? Les deux formes de systématisation – l'intérieure et l'extérieure – ne sont-elles pas toujours en étroits rapports ? Peut-on concevoir une vie spirituelle qui se complique sans l'appui d'une civilisation ?

Telle est du moins l'ambition explicative de l'école proprement sociologique : elle entend unir les deux termes que M. Paulhan maintenait distincts : la spiritualisation à ses yeux suppose toujours une socialisation. Et ainsi elle ne nierait nullement – contrairement à ce que certains critiques ont parfois laissé entendre – ce dualisme de la nature humaine affirmé par tant de religions et de philosophies. Elle reconnaîtrait au contraire que structure et fonctionnement de l'organisme individuel sont bien loin d'expliquer tout ce qui se passe en nous. Elle serait donc spiritualiste à sa manière. Mais à sa manière en effet : puisqu'elle chercherait à fournir, des sentiments qui distinguent l'homme, une explication positive en étudiant les actions et réactions des individus les uns sur les autres, et en observant les appuis que leur offrent, comme les pressions que leur imposent, les groupements qu'ils constituent.

Passé pour les sentiments, dira-t-on : on conçoit que l'homme, lorsqu'il s'agit d'émotions, d'inclinations, de passions, se laisse porter par des courants qui le débordent. Mais la vie intellectuelle supérieure entre-t-elle en jeu ? L'heure est-elle venue de comprendre le monde et de le dominer en nous dominant nous-mêmes ? La raison, la volonté bandent leurs ressorts intérieurs pour une lutte directe avec la nature. Que vient faire ici la société ?

E. Durkheim pourtant tente lui-même l'assaut de ces hauteurs – E. Durkheim que Jules Romains, poète de la sociologie, a appelé le Descartes de l'unanimité.

Ce Descartes esquisse une théorie de la raison qui serait un renouvellement de l'empirisme. Au lieu d'expliquer la formation des concepts, des catégories, des principes qui gouvernent nos jugements et raisonnements par une sorte de dépôt que laisserait en nous le monde extérieur, il l'expliquerait par l'interposition de ce médiateur plastique qu'est le monde social.

On devine combien de recherches et de théories ce néo-empirisme peut suggérer au sujet de ces facultés de l'esprit, que l'école classique considérait le plus souvent comme des données qu'il suffisait d'analyser. Deux adeptes de l'école sociologique en ont fourni des exemples, en défendant des thèses qui n'ont pas laissé d'étonner : M. Halbwachs à propos de la mémoire (Les Cadres sociaux de la mémoire), M. Blondel à propos de la volonté.

D - l'impact de la tradition

On ne se souvient que de soi-même, répétait-on naguère. Et la formule semblait indiquer que lorsqu'il se souvient, l'homme se livre à un effort tout personnel : avec la lampe secrète, il descend les marches de l'escalier intérieur ; il n'est jamais plus seul que lorsqu'il se remémore son expérience propre. M. Halbwachs prend le contre-pied de ces thèses familières. Une opposition tranchée entre le souvenir et le rêve est le point de départ de sa démonstration. M. Bergson paraît croire que le rêve, nous soulageant et nous détournant de l'action sociale et de toutes les conventions qu'elle comporte, nous permet de ressaisir directement notre passé. Mais M. Halbwachs fait observer que dans le rêve défile, des images que nous ne saurions le plus souvent dater, ni localiser, ni même rapporter à nous-mêmes. Le souvenir proprement dit suppose un autre effort de reconstruction. Bien loin de saisir directement, par les intuitions du rêve, notre passé tout fait, nous le réédifions à grand-peine. Et c'est pour cette opération complexe que la société nous offre matériaux et points d'appui de toutes sortes. « Tous les souvenirs, si personnels soient-ils, même ceux des événements dont nous seuls avons été les témoins, même ceux de pensées et de sentiments inexprimés, sont en rapport avec un ensemble de notions que beaucoup d'autres que nous possèdent, avec des personnes, des groupes, des lieux, des dates, des mots et formes de langage, avec des raisonnements aussi et des idées, c'est-à-dire avec toute la vie matérielle et morale des sociétés dont nous faisons ou dont nous avons fait partie. »

Reprenant et amplifiant ici les indications de Taine sur les jalons dont se sert la mémoire, M. Halbwachs fait observer qu'ils nous sont fournis par le milieu social. Les mots dont nous nous servons pour cristalliser nos souvenirs, les dates entre lesquelles nous les insérons, les grands événements historiques qui scandent notre vie personnelle, autant de « cadres sociaux », autant de choses qui intéressent les groupes et supposent l'action de leurs traditions.

Appartenir à une famille, à une Église, à une classe, c'est précisément posséder en commun avec un certain nombre d'individus un lot d'idées caractéristiques.

Et faire abstraction, pour comprendre le fonctionnement de la mémoire, des groupes qui dominent et alimentent l'individu, c'est se priver à plaisir de la plus riche des sources d'explication.

La psychologie pathologique apporte ici à la psychologie sociologique un secours inattendu.

Quel est, selon M. Blondel, le caractère principal de cette *conscience morbide* dont il a si soigneusement observé, chez un certain nombre de malades, les manifestations ? C'est qu'elle est incapable de « conceptualiser », de parler le langage commun, d'invoquer des idées pour contrôler les impressions. Ces malades vivent penchés sur eux-mêmes ; attentifs aux seules modifications de leur coenesthésie, ils s'épuisent à l'analyser. Ils s'absorbent en émotions ineffables, incommunicables. Ils deviennent de plus en plus incapables de se dominer, de vouloir, par cela même qu'ils ont coupé les ponts entre leur sensibilité et la vie du groupe. Dans cette théorie, commentaire inattendu du *vae soli*, le demi-fou apparaît essentiellement comme un insociable.

Le conseil qu'il faudrait lui donner est celui qu'Amiel se donne à lui-même pour retrouver l'équilibre : « revenir parmi les hommes ».

M. Pierre Janet, dans ses profondes études sur *Les Obsessions et la Psychasthénie*, aime à distinguer les degrés de « tension » dont l'homme est capable. L'exercice de « la fonction du réel », la présence à la vie, la capacité de s'adapter aux faits caractérisent à ses yeux l'individu sain. M. Blondel est bien loin de méconnaître l'intérêt de ces analyses. Mais si l'on veut comprendre ce qui distingue la volonté, il faut les compléter elles-mêmes en faisant appel aux représentations collectives et à l'action régulatrice qu'elles exercent sur les consciences individuelles. Ces valeurs débordent étrangement les mouvements cérébraux qui les sous-tendent. C'est faute de pouvoir entendre ces appels supra organiques que les psychasthéniques sont abouliques.

Ils ne savent pas profiter du système de « tuteurs » préparé par la société. « L'activité psycho-organique ne devient activité volontaire qu'à la condition de se sublimer pour ainsi dire sous l'action de représentations collectives. »

Mais demander ainsi à la société, à ses traditions, à ses institutions, des faits qui rendent compte de l'attitude de la volonté elle-même, n'est-ce pas finalement réduire à la portion congrue les explications qui tablent sur l'organisme, sa structure, son fonctionnement ? Tant de notions accumulées dans le tome I du *Nouveau Traité de Psychologie*, sur l'influx nerveux ou les glandes endocrines, ne vont-elles pas perdre beaucoup de leur intérêt aux yeux du psychologue s'il se laisse attirer, absorber par la sociologie ? Les deux vagues que nous montrions gagnant du terrain, chacune de son bord, sur l'inconnu, pourraient bien se rencontrer, s'affronter ? Les deux équipes assemblées par le Dr Dumas se retourneraient alors l'une contre l'autre. Les partisans du déterminisme physiologique seraient amenés à dénoncer les prétentions « impérialistes » des partisans du déterminisme social.

Albert Bavet et M. Maurice Halbwachs y ont consacré deux gros volumes (*Le Suicide et la Morale, Les Causes du Suicide*). M. Max Bonnafous en annonce un autre. Les auteurs sont bien loin, naturellement, d'être d'accord sur tous les points. Un thème pourtant leur reste commun. Et c'est l'idée que le taux des suicides, caractéristique des diverses sociétés :

- il n'est pas le même avant la guerre, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie :

Cela semble s'expliquer par des faits de structure sociale. Les célibataires se suicident plus souvent que les gens mariés, les protestants plus souvent que les catholiques. C'est sans doute qu'aux premiers a manqué l'appui du groupe domestique, aux seconds celui d'une Église fortement disciplinée. Désencadrement, désintégration, absence d'un ordre qui maintienne chaque individu à sa place et le soutienne en lui fixant sa tâche, voilà la cause profonde de la tendance au suicide. Qu'on tienne compte ou non des motifs que les suicidés attribuent à l'acte qu'ils vont commettre – Durkheim en fait abstraction, M. Halbwachs y prête attention – qu'il s'agisse de pertes d'argent ou de chagrins d'amour, toujours on retrouverait au fond du cœur de ces malheureux un sentiment de vide social qui installe en eux une angoisse insupportable.

« Il n'y a rien qu'une pensée formée par la société soit moins capable de regarder en face que le vide social », déclare M. Halbwachs. Et encore : « La cause véritable du suicide, c'est le vide qui s'est fait autour du suicidé : s'il n'y avait pas de semblables lacunes, il n'y aurait pas de suicides. »

Peut-on penser que l'organisation sociale des nations modernes et le genre de vie qu'elle implique ne soient pour rien dans le développement des maladies mentales ? Et en tout cas, pour celui qui n'est pas un fou total, comme muré dans sa folie, pour celui qu'un désespoir d'amour, une déception de carrière, une catastrophe financière conduisent, dans un état de trouble momentané, à choisir la mort, les motifs qu'il se donne lui sont suggérés par des circonstances sociales dont il est impossible de faire abstraction. Scrutez ces motifs : vous retrouverez toujours au fond de votre creuset ce sentiment de solitude qui révèle une inadaptation, un désencadrement.

La structure de chaque société garde donc ici sa part de responsabilité dans le taux des suicides qui la caractérise.

Il n'en reste pas moins que pour saisir comment s'exerce l'action des causes générales qu'il invoque, le sociologue doit accorder grande attention à ces intermédiaires que sont les organismes individuels : de leur état particulier dépend l'influence de ces causes générales, ici facilitées, là paralysées. Une société sans aliénés ni psychopathes, même en sespires moments, connaîtrait-elle la mort volontaire ? M. Ch. Blondel se permet d'en douter.

Ces motifs de suicide que l'on scrute ont sans doute d'étroits rapports avec les organisations sociales. Mais la force avec laquelle ces motifs s'emparent des esprits tient-elle uniquement à la valeur contraignante que la collectivité leur a conférée ? Non, car en de pareilles circonstances, des individus normaux résisteraient. Ne cède que celui qui est déjà déséquilibré. La goutte d'eau fait déborder le vase : c'est que le vase jusqu'au bord était plein d'angoisse.

Fort de ces remarques, M. Blondel va intervenir entre les deux clans. Lui le psychiatre qui a accordé tant de poids aux conditions sociales de la volonté, il se croit obligé, dans une étude sur *Le Suicide*, de rappeler à ses confrères sociologues que dans l'étude de l'homme, qui est à la fois un être biologique et un être social, il s'agit de laisser sa part au psychologique à côté du social ; il faut même reconnaître « que le social a dans le physiologique ses conditions d'apparition et n'existe qu'autant que le physiologique l'admet et le comporte ».

Bel exemple des oscillations auxquelles la pensée des psychologues contemporains est obligée de se prêter, pour faire leur part aux divers types d'explication positive qui leur sont offerts. L'explication sociologique complète, disions-nous, la physiologique. Mais en même temps elle la limite. D'où, à côté de la collaboration, une concurrence latente, et des luttes d'influence dont on retrouverait les traces presque à toutes les pages du *Traité* de G. Dumas. Et c'est peut-être ce qui en fait le vif intérêt.